Centres de rétention : violences entre retenus presque doublées, policiers démunis… le Conseil de l’Europe alerte sur des « poudrières »

29/10/2026 à 19h05



Les incidents de violence recensés entre personnes retenues sont passés de 209 en 2022 à 405 en 2024. Ce bilan figure dans le rapport publié le 29 octobre 2026 par le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), après une visite du 13 au 24 octobre 2025 dans six centres de rétention et deux zones d’attente en France.

Des retenus ont décrit des agressions, des vols et des extorsions. Le CPT évoque de « véritables poudrières », pointant des locaux dégradés, le manque d’activités et des lacunes dans la surveillance. Des policiers disent manquer de moyens et de formation. Le Comité rapporte aussi des accusations de mauvais traitements policiers, tout en reconnaissant les contraintes pesant sur les agents.

Dans leur réponse, les autorités françaises recensent 437 incidents entre retenus en 2025. Elles relient la hausse à la priorité donnée depuis 2022 aux personnes troublant l’ordre

public et réaffirment leur opposition aux violences illégitimes.

Rapport du CPT et réponse des autorités françaises, publiés le 29 octobre 2026.